

BILAN ACTION MANIFESTE / PRESIDENTIELLE

La filière a présenté le 2 février dernier lors d'une conférence de presse son Manifeste « Filière Forêt-Bois, enjeux et défis pour la souveraineté nationale ».

La présente note s'attache à détailler les aspects de l'action politique et institutionnelle qui ont suivi cette conférence de presse. Les retours presse feront l'objet d'un bilan spécifique ultérieur et plus global.

Trois annexes ont été ajoutées à cette note : la première est un compte-rendu de 3 rendez-vous qui se sont tenus avec les équipes de campagne en amont du premier tour (Emmanuel Macron, Fabien Roussel et Éric Zemmour). La seconde réunit les réponses formelles reçues suite à l'interpellation des candidats au travers d'un questionnaire envoyé le 17 mars (Nicolas Dupont-Aignan, Anne Hidalgo et Jean-Luc Mélenchon). La troisième revient sur les programmes des candidats.

1. Envoi du Manifeste aux candidats et demandes de rendez-vous.

A la suite de la conférence de presse, le Manifeste a été envoyé aux douze candidats les 11 et 14 février par coursier, accompagné d'un courrier de présentation et de demandes de rendez-vous. Courrier signé par Jean-Michel Servant et Frédéric Carteret.



Suite à cet envoi physique, envoi d'une copie du courrier et du Manifeste par voie électronique aux équipes de campagne des douze candidats.

Relances téléphoniques, mail et SMS ayant abouti à l'organisation des rendez-vous suivants avec :

- **La République en Marche** : les députés Jean-Charles Colas-Roy (référént environnement de la campagne LREM) et Guillaume Kasbarian (référént industrie), le 21 mars.
- **Parti Communiste Français** : le député André Chassaing, représentant Fabien Roussel, le 24 mars.
- **Reconquête** : Maxence Briquet, coordinateur adjoint du programme et Marguerite Frison-Roche, chargée des relations avec les corps intermédiaires, représentant Eric Zemmour, le 29 mars.

À noter :

- **Rassemblement National** : Sur la recommandation du directeur adjoint de la campagne de Marine Le Pen, Jean-Philippe Tanguy, nous avons contacté M. Leif Blanc, membre de l'équipe de campagne. Un rendez-vous, déjà reporté deux fois à la demande de M. Blanc, doit se tenir dans l'entre-deux tour.

- **Les Républicains :**

- Un RDV avec Xavier Bertrand (réfèrent industrie de l'équipe de campagne de Valérie Pécresse) a été proposé par l'équipe LR mais n'a pas pu se tenir.
- Un RDV avec Christian Jacob, président du parti LR devait se tenir le 6 avril mais a été annulé la veille par M. Jacob. Nous demandons une autre date avec l'objectif de partager une réflexion en amont des élections législatives (le parti aborde sa reconstruction par le « terrain »).
- Les nombreux échanges avec l'équipe de campagne suite à l'envoi du manifeste ont montré que les responsables thématiques et techniques avaient le sentiment d'avoir déjà rencontré la filière au cours des rendez-vous individuels organisés en amont avec les organisations professionnelles, si bien qu'aucune démarche concrète n'a pu aboutir pour présenter le manifeste dans le cadre de ces discussions.

2. Envoi des colis « arbres, bois, questionnaires »

Le 17 mars, des caquettes en bois ont été envoyées par transporteur au quartier général de campagne de tous les candidats. Elles contenaient :

- Des jeunes plants d'arbres (chênes pubescent et douglas).
- Un échantillon de produit de construction en bois lamellé-collé.
- Un questionnaire invitant les candidats à se positionner sur les propositions du Manifeste.
- Un courrier explicatif à la signature de Jean-Michel Servant et Frédéric Carteret.
- Des banderoles informatives éditées par France Bois Forêt .





Exemple de lettre d'accompagnement des colis



Exemple de questionnaire envoyé (extrait)

Aux côtés des professionnels de la filière Forêt-Bois, Philippe POUTOU s'engage pour...

Me 1 Développer tous les usages du bois et les capacités industrielles françaises pour répondre à la hausse de la demande.

- | | Oui | Non |
|---|--------------------------|--------------------------|
| Proposition n°1 Soutenir la compétitivité des entreprises françaises en poursuivant la baisse des charges et la simplification. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Proposition n°2 Accompagner le changement d'échelle des industries de la filière et améliorer la souveraineté de la France en produits bois transformés compétitifs et innovants en sécurisant les approvisionnements tout au long de la chaîne. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Proposition n°3 Adapter les dispositifs de soutien à la taille des entreprises de la filière. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Proposition n°4 Consolider les avancées de la Réglementation Environnementale 2020 (RE2020). | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Proposition n°5 Privilégier les matériaux renouvelables et biosourcés et soutenir le développement de l'offre en bois français dans la commande publique. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Proposition n°6 Développer l'usage de toutes les essences forestières, gage de préservation de la diversité de nos forêts. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Proposition n°7 Ouvrir le « Plan Hydrogène » à l'hydrogène vert à base de biomasse forestière. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Proposition n°8 Poursuivre le développement du bois-énergie. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |



Me 3 Renforcer l'attractivité des métiers de la filière et développer les compétences pour pourvoir les emplois d'aujourd'hui et de demain.

- | | Oui | Non |
|---|--------------------------|--------------------------|
| Proposition n°15 Soutenir l'amélioration des conditions de travail dans la filière via la mécanisation et la numérisation afin de renforcer l'attractivité des métiers. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Proposition n°16 Déployer une grande campagne nationale de formation à la construction mixte et bas-carbone, outil d'accompagnement de la RE 2020 pour le volet développement des compétences. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Proposition n°17 Faire de l'apprentissage la voie prioritaire de préparation aux diplômes professionnels. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Proposition n°18 Redonner de l'autonomie aux partenaires sociaux dans la gestion des politiques de formation professionnelle. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Proposition n°19 Renouveler une campagne de communication nationale pour aider les entreprises de la filière à recruter. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |



Me 2 Adapter les forêts sur le long terme pour conserver la biodiversité et préserver la multifonctionnalité des peuplements forestiers.

- | | Oui | Non |
|--|--------------------------|--------------------------|
| Proposition n°9 Faire de l'adaptation des forêts une cause nationale en dotant le Fonds Stratégique Forêt-Bois de l'ambition et de la visibilité nécessaires au renforcement de la résilience et au renouvellement forestier. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Proposition n°10 Assurer le financement du renouvellement forestier par tous les moyens (Union européenne, crédits des quotas carbone européens, financements privés, Régions, État). | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Proposition n°11 Renforcer les moyens octroyés à l'observation et la modélisation des forêts en support de la gestion adaptative au changement climatique. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Proposition n°12 Développer la prévention et la gestion des risques en forêt. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Proposition n°13 Rétablir un équilibre sylvo-cynégétique dans les zones en déséquilibre marqué et le préserver dans les zones où il est suffisant. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Proposition n°14 Sécuriser et simplifier les conditions de la gestion forestière durable. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |



Me 4 Rapprocher les citoyens de la forêt et de la filière Forêt-Bois.

- | | Oui | Non |
|--|--------------------------|--------------------------|
| Proposition n°20 Œuvrer à la signature d'une convention entre le ministère de l'Éducation nationale et les professionnels de la filière pour développer la connaissance de la sylviculture (« matériau bois / cycle carbone »). | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Proposition n°21 Constituer une plateforme d'échange structurée avec les ONG représentatives. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Proposition n°22 Mettre à disposition des outils d'information pédagogiques sur le fonctionnement des forêts. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Proposition n°23 Poursuivre la structuration engagée avec la Fédération des Communes Forestières d'un réseau d'élus locaux formés et informés pour expliquer la gestion forestière. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |



Exemple de communication grand public, scolaires, etc. sur le cycle sylvo-celle et l'utilisation du matériau bois selon les essences... Banderole taille réelle 150 cm L x 120 cm H avec caillots.

Je m'engage aux côtés des professionnels de la filière Forêt-Bois

Signature

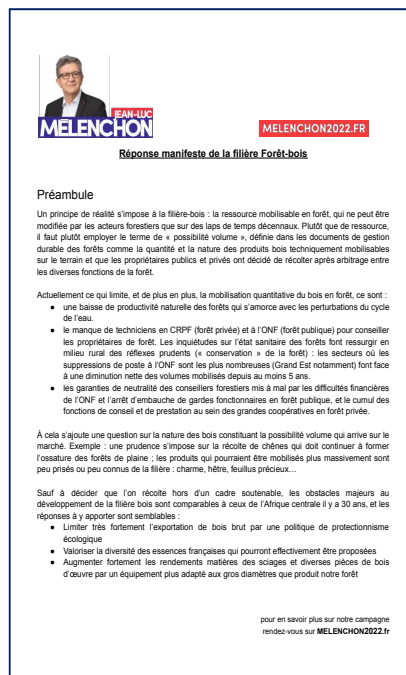
Date

Exemple de questionnaire envoyé (extrait)

Les colis ont tous été réceptionnés et ont donné lieu :

- **Les Républicains** : Courrier de remerciement de Valérie Péresse
- **Debout la France** : Nicolas Dupont-Aignan a répondu au questionnaire et l'a retourné à France Bois Forêt
- **Résistons !** : L'équipe de Jean Lassalle a planté les arbres.
- **La France insoumise** : L'équipe de Jean-Luc Mélenchon a répondu par un courrier de 8 pages reçu par mail le 08/04, répondant à toutes les propositions du manifeste et présentant la vision générale du candidat.
- **Parti Socialiste** : L'équipe d'Anne Hidalgo a répondu au questionnaire et a indiqué avoir planté les arbres reçus dans le colis.
- **PCF** : Remerciement de l'équipe de Fabien Roussel par courrier et message personnel du candidat adressé à la filière par l'intermédiaire d'André Chassaigne (message lu en direct lors du RDV).

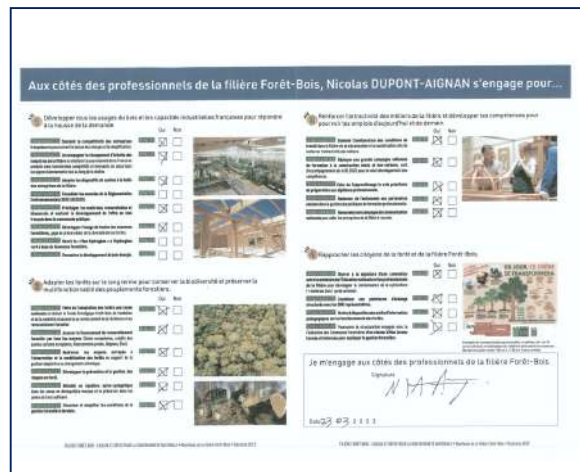
Réponses complètes aux questionnaires à retrouver en annexe 2.



Première page de la réponse de l'équipe de Jean-Luc Mélenchon (8 pages au total)



Réponse de l'équipe d'Anne Hidalgo au questionnaire



Réponse de Nicolas Dupont-Aignan

ANNEXE 1 – COMPTE-RENDU DE RENDEZ-VOUS

1. Rencontre avec l'équipe d'Emmanuel Macron le 21 mars

Pour l'équipe d'Emmanuel Macron : **Jean-Charles Colas-Roy**, député de l'Isère et référent environnement et **Guillaume Kasbarian**, député d'Eure-et-Loir et référent industrie.

Sont présents au titre de la filière : **Jean-Michel Servant, Frédéric Carteret et Luc Charmasson**.

Aperçu succinct :

FC : Frédéric a présenté la démarche du rendez-vous, centré autour du Manifeste que les deux députés avaient sous les yeux. Il est également revenu, à la demande des députés, sur l'organisation de la filière. Il a ensuite détaillé la méthode de rédaction du manifeste, ses axes, les grands enjeux de la filière et le rôle qu'elle pourra jouer pour la souveraineté nationale.

JMS : Jean-Michel a débuté par un point d'actualité sur les Assises et les annonces phares qui en ont résulté. Il a ensuite rappelé les grands défis de la forêt, en détaillant l'impact bénéfique du bois et de son utilisation. Il a développé les enjeux fondamentaux de la filière (investissement, renouvellement adaptatif, attractivité des métiers, adhésion de la société au projet) et expliqué quel pourra être le rôle de l'Etat dans l'atteinte de ces objectifs. Il a insisté clairement sur l'objectif de faire adhérer la société au projet que porte la filière.

JCCR : Au titre de son rôle de référent « environnement », M. Colas-Roy a axé ses questions sur la forêt. D'abord en s'interrogeant sur le lien entre le Programme d'Adaptation au changement climatique et le plan énergie-climat et leurs impacts pour le développement de la filière ; ensuite en questionnant sur le rapport feuillu / résineux dans les forêts françaises, rappelant qu'il s'agit d'un sujet fréquent d'interrogation adressé aux politiques ; enfin en revenant sur les annonces spécifiquement liées à la filière du programme de LREM (c'est-à-dire l'objectif de planter 140 millions d'arbres d'ici la fin de la décennie, soit 2 arbres par français).

JMS : Jean-Michel a répondu aux différents points en soulignant l'ampleur du défi de l'adaptation des forêts au changement climatique, l'intérêt essentiel du bois-énergie pour l'économie de la filière et la décarbonation de l'énergie. Il a également souligné que l'annonce du programme (les 140 millions d'arbres) était rendue caduque par les annonces issues des Assises et que l'ordre de grandeur était en réalité bien plus élevé.

FC : Frédéric a pour sa part souligné l'usage indispensable du résineux dans la filière, notamment pour la construction et a dénoncé le fantasme de l'énrésinement de la forêt française, qui reste limité et qui surtout, correspond aux besoins de l'industrie.

GK : M. Kasbarian, dans son rôle de référent « industrie », a interrogé en particulier sur les mesures fiscales du programme LREM et en particulier sur l'impact de la suppression de la CVAE pour les entreprises de la filière et sur la réduction des impôts de production. Il a également relevé la problématique des compétences et du besoin de formation de la filière. Il s'est enfin interrogé sur les conséquences de la hausse des prix de l'énergie et le rôle de la commande publique dans la structuration de la filière.

FC et LC : Frédéric et Luc ont répondu à ses interrogations en soulignant le besoin d'investissement capacitaire de la filière et l'aide que pouvait apporter l'État dans cette tâche.

Les 2 députés se disent à disposition pour approfondir les sujets.

2. Rencontre avec l'équipe de Fabien Roussel, le 24 mars

RDV avec **André Chassaing**, député du Puy-de-Dôme et président du groupe communiste à l'Assemblée nationale.

Sont présents au titre de la filière : **Frédéric Carteret et Alain Lesturgez**

AC : Transmet le remerciement de Fabien Roussel pour le colis offert. Le candidat plantera les arbres personnellement. Rappelle qu'il a suivi la filière de près dans la mandature 2012-2017 pour la commission des affaires économiques. Explique qu'il a bien pris connaissance du manifeste. Évoque plusieurs points dont il souhaite discuter : Formation, assurance, exportation du chêne, gestion de crise face aux conséquences du changement climatique, fiscalité. Pose la question d'un ministère de tutelle unique.

Explique que jusqu'à maintenant le sujet forêt-bois n'a pas été vraiment traité dans le cadre de la campagne.

FC : présente le manifeste et l'ambition de la filière.

Cite des exemples concrets de difficultés que rencontre l'industrie et explique en quoi le plan de relance a montré la volonté de l'État d'accompagner la filière. La filière doit continuer d'être accompagnée pour monter en gamme. Notion clé : décarbonation. Point RE2020.

AL : Idée partagée d'un grand ministère de tutelle même si ce ne peut être la solution à tous les sujets.

Revient sur les enjeux amont : adaptation au changement climatique. Cela nécessite des moyens sur le long terme. L'adaptation suppose de la R&D et une meilleure utilisation des essences dites secondaires. Besoin d'équilibre sylvo-cynégétique. Laisser les territoires agir. Point sur la formation et l'attractivité des métiers. Pour renforcer la souveraineté, développer la traçabilité des bois. Retour sur les assises : exercice réussi mais faire en sorte que les mesures soient effectivement mises en place dans la durée.

FC : Importance d'assurer un financement pérenne. L'UE doit aider avec les quotas carbone. L'Adaptation doit être une grande cause nationale. Besoin d'un gouvernement convaincu et fort sur ces sujets qui permettra à la filière de relayer efficacement les politiques publiques. Sondage CSA 2021 très encourageant. Besoin d'une voix publique pour soutenir la filière face aux attaques contre les exploitants forestiers.

AL : Travail d'information à mener pour expliquer que la forêt ne peut pas s'adapter seule.

AC : Évoque la problématique des incendies de forêt et le rapport qu'il a publié en janvier 2022 sur la protection civile européenne. Le réseau d'alerte est-il suffisant ? https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/duel/15b4912_rapport-information

Point sur les dispositifs France Relance.

Réponse aux propositions du manifeste sur la fiscalité : Fabien Roussel ne partage pas le point sur les exonérations d'impôts car elles servent à payer les politiques publiques comme la santé. Mais se dit très favorable à l'impôt à la source et se montre ouvert à toute discussion.

3. Rencontre avec l'équipe de d'Eric Zemmour, le 29 mars

RDV avec **Maxence Briquet**, coordinateur adjoint du programme et **Marguerite Frison-Roche**, chargée des relations avec les corps intermédiaires

Est présent au titre de la filière : **Frédéric Carteret**

FC : Présentation du manifeste et des 4 grands axes. Adaptation de la forêt, besoin de projection pour la filière, enjeux sur les compétences et de répondre aux emplois proposés. Enjeu de recréer une industrie forte et rôle de l'État pour accompagner le mouvement. Enjeu de rapprochement entre les citoyens et la forêt, favoriser la compréhension et la partager les objectifs.

Point sur les 23 propositions du manifeste : Economie / industrie / réindustrialisation. Formation et accompagnement des personnes. Communication grand public & partage des problématiques avec la société.

MFR : Le lobby écologiste et la méconnaissance générale des enjeux économiques empêchent le grand public de comprendre les situations que rencontrent les filières. Le projet éducatif d'EZ a pour objectif d'y répondre en ayant le souci d'enseigner et transmettre une culture scientifique et économique aux plus jeunes. Constat d'un manque de cohérence à l'intérieur même des discours et politiques publiques : ce point est souvent soulevé par les filières.

Problématique de la mauvaise image de l'industrie.

MB : Difficulté récurrente : faire passer des messages complexes.

Explique qu'E. Zemmour est un des seuls candidats à s'être positionné sur les problématiques spécifiques de la filière.

Enjeux de mieux exploiter la forêt. Faire connaître les débouchés du bois : enjeux de communication. Comment expliquer le fonctionnement du marché international du bois ?

Objectif de revaloriser l'apprentissage.

Baisses d'impôts pour réindustrialiser.

Fonds de reboisement pour accompagner la filière. Ce fonds a vocation à être pérenne.

Le programme du candidat est très nucléaire mais le bois énergie est une vraie solution pour décarboner.

Pose la question des forêts abîmées par les dégâts de gibier.

FC : Bois énergie, besoin de valoriser de manière équilibrée les connexes de scierie. Diversifier les usages et mener une réflexion sur l'articulation des usages.

MB : D'accord avec l'objectif de développement du bois énergie.

FC : Le programme d'EZ manque peut-être de mesures spécifiques à l'industrie bois.

MB : Précise les mesures qui sont à trouver dans le projet pour l'industrie : baisse des impôts de production (30M€/an), rattachement des lycées professionnels au ministère de l'industrie, mesures pour la réindustrialisation. Création d'un grand ministère de la ruralité qui couvrirait également la forêt.

FC : Retour sur les Assises : dommage que les ministères autres que l'agriculture aient été un peu en retrait. Point sur exemplarité de la commande publique et la mise en place d'une taxe carbone aux frontières.

Conclusion FC :

1. La filière est centrale pour la souveraineté nationale
2. La décarbonation de l'économie est une notion clé
3. Les pouvoirs publics et la filière doivent avancer ensemble en confiance.

ANNEXE 2 – RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE

Réponses de Nicolas Dupont-Aignan, et des équipes d'Anne Hidalgo et Jean-Luc Mélenchon.

1. Réponse de Nicolas Dupont-Aignan (reçue le 30 mars)

Aux côtés des professionnels de la filière Forêt-Bois, Nicolas DUPONT-AIGNAN s'engage pour...

1 Développer tous les usages du bois et les capacités industrielles françaises pour répondre à la hausse de la demande.

	Oui	Non
Proposition n°1 Soutenir la compétitivité des entreprises françaises en poursuivant la baisse des charges et la simplification.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Proposition n°2 Accompagner le changement d'échelle des industries de la filière et améliorer la souveraineté de la France en produits bois transformés compétitifs et innovants en sécurisant les approvisionnements tout au long de la chaîne.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Proposition n°3 Adapter les dispositifs de soutien à la taille des entreprises de la filière.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Proposition n°4 Consolider les avancées de la Réglementation Environnementale 2020 (RE2020).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Proposition n°5 Privilégier les matériaux renouvelables et biosourcés et soutenir le développement de l'offre en bois français dans la commande publique.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Proposition n°6 Développer l'usage de toutes les essences forestières, gage de préservation de la diversité de nos forêts.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Proposition n°7 Ouvrir le « Plan Hydrogène » à l'hydrogène vert à base de biomasse forestière.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Proposition n°8 Poursuivre le développement du bois-énergie.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



3 Renforcer l'attractivité des métiers de la filière et développer les compétences pour pourvoir les emplois d'aujourd'hui et de demain.

	Oui	Non
Proposition n°10 Soutenir l'amélioration des conditions de travail dans la filière via la mécanisation et la numérisation afin de renforcer l'attractivité des métiers.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Proposition n°11 Déployer une grande campagne nationale de formation à la construction mixte et bas-carbone, outil d'accompagnement de la RE 2020 pour le volet développement des compétences.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Proposition n°12 Faire de l'apprentissage la voie prioritaire de préparation aux diplômes professionnels.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Proposition n°13 Redonner de l'autonomie aux partenaires sociaux dans la gestion des politiques de formation professionnelle.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Proposition n°14 Renouveler une campagne de communication nationale pour aider les entreprises de la filière à recruter.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



2 Adapter les forêts sur le long terme pour conserver la biodiversité et préserver la multifonctionnalité des peuplements forestiers.

	Oui	Non
Proposition n°9 Faire de l'adaptation des forêts une cause nationale en dotant le Fonds Stratégique Forêt-Bois de l'ambition et de la visibilité nécessaires au renforcement de la résilience et au renouvellement forestier.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Proposition n°10 Assurer le financement du renouvellement forestier par tous les moyens (Union européenne, crédits des quotas carbone européens, financements privés, Régions, État).	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Proposition n°11 Renforcer les moyens octroyés à l'observation et la modélisation des forêts en support de la gestion adaptative au changement climatique.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Proposition n°12 Développer la prévention et la gestion des risques en forêt.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Proposition n°13 Rétablir un équilibre sylvo-cynégétique dans les zones en déséquilibre marqué et le préserver dans les zones où il est suffisant.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Proposition n°14 Sécuriser et simplifier les conditions de la gestion forestière durable.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



4 Rapprocher les citoyens de la forêt et de la filière Forêt-Bois.

	Oui	Non
Proposition n°15 Cœurer à la signature d'une convention entre le ministère de l'Éducation nationale et les professionnels de la filière pour développer la connaissance de la sylviculture (+ matériau bois / cycle carbone).	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Proposition n°16 Constituer une plateforme d'échange structurée avec les ONG représentatives.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Proposition n°17 Mettre à disposition des outils d'information pédagogiques sur le fonctionnement des forêts.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Proposition n°18 Poursuivre la structuration engagée avec la Fédération des Communes Forestières d'un réseau d'élus locaux formés et informés pour expliquer la gestion forestière.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



Exemple de communication grand public, acollaires, etc. sur le cycle sylvicole et l'utilisation du matériau bois selon les essences...
Banderoles taille réelle 150 cm L x 120 cm H avec collants

Je m'engage aux côtés des professionnels de la filière Forêt-Bois

Signature

N. Dupont-Aignan

Date 23 03 2022

2. Réponse de l'équipe d'Anne Hidalgo (reçue le 8 avril)

De: Equipe <equipe@2022avechidalgo.fr>
Date: 8 avril 2022 à 00:11:39 UTC+2
À: jm.servant@franceboisforet.fr, frederic.carteret@mmc-groupe.fr
Objet: Réponse d'Anne Hidalgo au questionnaire de la filière Forêt-Bois
Répondre à: Equipe <equipe@2022avechidalgo.fr>

Bonjour, Jean-Michel Servant et Frédéric Carteret,

Pardonnez tout d'abord le retard mis à vous répondre, dû au très grand nombre de sollicitations reçues par Anne Hidalgo.

Vous aviez bien voulu adresser à Anne Hidalgo, un questionnaire établi par la Filière Forêt-Bois, que vous co-présédez, et elle m'a priée de vous en remercier.

J'ai le plaisir de vous adresser ci-jointe la page scannée de réponse à votre questionnaire.

Vous pourrez constater qu'Anne Hidalgo est très en phase avec vous puisqu'elle répond "oui" à 21 des 23 questions que vous lui posez, à l'exception, donc des questions 1, 13 et 17

Une précision complémentaire:

Outre sa proposition de Plan de formation pour les métiers de la filière Forêt-Bois, qui rejoint votre manifeste, Anne Hidalgo propose également de renouveler la gouvernance sur la protection des forêts en regroupant l'Office National des Forêts et le Centre National de la propriété forestière, et en renforçant leurs moyens matériels et financiers, en commençant par revenir sur les suppressions de postes intervenues depuis 2017.

Elle vous remercie aussi pour les arbres offerts, qui ont tous été plantés.

Vous en souhaitant bonne réception,

Bien cordialement
 Pour l'équipe de campagne d'Anne Hidalgo,
 Béatrice Marre

1 Développer tous les usages du bois et les capacités industrielles françaises pour répondre à la hausse de la demande.

	Oui	Non	
Proposition n°1 Soutenir la compétitivité des entreprises françaises en poursuivant la baisse des charges et la simplification.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Proposition n°2 Accompagner le changement d'échelle des industriels de la filière et améliorer la souveraineté de la France en produits bois transformés compétitifs et innovants en sécurisant les approvisionnements tout au long de la chaîne.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Proposition n°3 Adapter les dispositifs de soutien à la taille des entreprises de la filière.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Proposition n°4 Consolider les avancées de la Réglementation Environnementale 2020 (RE2020).	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Proposition n°5 Privilégier les matériaux renouvelables et biosourcés et soutenir le développement de l'offre en bois français dans la commande publique.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Proposition n°6 Développer l'usage de toutes les essences forestières, gage de préservation de la diversité de nos forêts.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Proposition n°7 Ouvrir le « Plan Hydrogène » à l'hydrogène vert à base de biomasse forestière.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Proposition n°8 Poursuivre le développement du bois-énergie.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

2 Adapter les forêts sur le long terme pour conserver la biodiversité et préserver la multifonctionnalité des peuplements forestiers.

	Oui	Non	
Proposition n°9 Faire de l'adaptation des forêts une cause nationale en dotant le Fonds Stratégique Forêt-Bois de l'ambition et de la visibilité nécessaires au renforcement de la résilience et au renouvellement forestier.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Proposition n°10 Assurer le financement du renouvellement forestier par tous les moyens (Union européenne, crédits des quotas carbone européens, financements privés, Régions, Etat).	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Proposition n°11 Renforcer les moyens actryés à l'observation et la modélisation des forêts en support de la gestion adaptative au changement climatique.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Proposition n°12 Développer la prévention et la gestion des risques en forêt.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Proposition n°13 Rétablir un équilibre sylvo-cynégétique dans les zones en déséquilibre marqué et le préserver dans les zones où il est suffisant.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Proposition n°14 Sécuriser et simplifier les conditions de la gestion forestière durable.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

3 Renforcer l'attractivité des métiers de la filière et développer les compétences pour pourvoir les emplois d'aujourd'hui et de demain.

	Oui	Non	
Proposition n°15 Soutenir l'amélioration des conditions de travail dans la filière via la mécanisation et la numérisation afin de renforcer l'attractivité des métiers.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Proposition n°16 Déployer une grande campagne nationale de formation à la construction mixte et bas-carbone, outil d'accompagnement de la RE 2020 pour le volet développement des compétences.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Proposition n°17 Faire de l'apprentissage la voie prioritaire de préparation aux diplômes professionnels.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Proposition n°18 Redonner de l'autonomie aux partenaires sociaux dans la gestion des politiques de formation professionnelle.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Proposition n°19 Renouveler une campagne de communication nationale pour aider les entreprises de la filière à recruter.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

4 Rapprocher les citoyens de la forêt et de la filière Forêt-Bois.

	Oui	Non	
Proposition n°20 Œuvrer à la signature d'une convention entre le ministère de l'Éducation nationale et les professionnels de la filière pour développer la connaissance de la sylviculture (+ matériau bois / cycle carbone).	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Proposition n°21 Constituer une plateforme d'échange structurée avec les ONG représentatives.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Proposition n°22 Mettre à disposition des outils d'information pédagogiques sur le fonctionnement des forêts.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Proposition n°23 Poursuivre la structuration engagée avec la Fédération des Communes Forestières d'un réseau d'élus locaux formés et informés pour expliquer la gestion forestière.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Exemple de communication grand public, scolaires, etc. sur le cycle sylvicole et l'utilisation du matériau bois selon les essences... Banderole facile à lire 150 cm L x 120 cm H avec chiffres.

Je m'engage aux côtés des professionnels de la filière Forêt-Bois

Signature pour ANNE HIDALGO
 Béatrice Marre

Date 7.04.2022

3. Réponse de l'équipe de Jean-Luc Mélenchon (reçue le 8 avril)



MELENCHON2022.FR

Réponse manifeste de la filière Forêt-bois

Préambule

Un principe de réalité s'impose à la filière-bois : la ressource mobilisable en forêt, qui ne peut être modifiée par les acteurs forestiers que sur des laps de temps décennaux. Plutôt que de ressource, il faut plutôt employer le terme de « possibilité volume », définie dans les documents de gestion durable des forêts comme la quantité et la nature des produits bois techniquement mobilisables sur le terrain et que les propriétaires publics et privés ont décidé de récolter après arbitrage entre les diverses fonctions de la forêt.

Actuellement ce qui limite, et de plus en plus, la mobilisation quantitative du bois en forêt, ce sont :

- une baisse de productivité naturelle des forêts qui s'amorce avec les perturbations du cycle de l'eau.
- le manque de techniciens en CRPF (forêt privée) et à l'ONF (forêt publique) pour conseiller les propriétaires de forêt. Les inquiétudes sur l'état sanitaire des forêts font ressurgir en milieu rural des réflexes prudents (« conservation » de la forêt) : les secteurs où les suppressions de poste à l'ONF sont les plus nombreuses (Grand Est notamment) font face à une diminution nette des volumes mobilisés depuis au moins 5 ans.
- les garanties de neutralité des conseillers forestiers mis à mal par les difficultés financières de l'ONF et l'arrêt d'embauche de gardes fonctionnaires en forêt publique, et le cumul des fonctions de conseil et de prestation au sein des grandes coopératives en forêt privée.

À cela s'ajoute une question sur la nature des bois constituant la possibilité volume qui arrive sur le marché. Exemple : une prudence s'impose sur la récolte de chênes qui doit continuer à former l'ossature des forêts de plaine ; les produits qui pourraient être mobilisés plus massivement sont peu prisés ou peu connus de la filière : charme, hêtre, feuillus précieux...

Sauf à décider que l'on récolte hors d'un cadre soutenable, les obstacles majeurs au développement de la filière bois sont comparables à ceux de l'Afrique centrale il y a 30 ans, et les réponses à y apporter sont semblables :

- Limiter très fortement l'exportation de bois brut par une politique de protectionnisme écologique
- Valoriser la diversité des essences françaises qui pourront effectivement être proposées
- Augmenter fortement les rendements matières des sciages et diverses pièces de bois d'œuvre par un équipement plus adapté aux gros diamètres que produit notre forêt

pour en savoir plus sur notre campagne
rendez-vous sur **MELENCHON2022.fr**



MELENCHON2022.FR

- Intervenir dans les instances de normalisation pour promouvoir le bois de pays de haute qualité technologique et ne plus subir les normes sur la qualité standard imposées par nos voisins allemands, autrichiens et scandinaves
- Limiter les usages en bois énergie et bois d'industrie aux sous-produits de la transformation, en réalité et pas seulement dans les discours.

Nous partageons beaucoup des constats et des objectifs exprimés par la filière, néanmoins nous avons un angle d'attaque sensiblement différent des stratégies à adopter sur un certain nombre de propositions formulées. Notre approche repose sur la logique ci-dessus, qui part des besoins de la forêt et de la société, inclus l'intérêt bien compris de la filière vers le développement de nombreux emplois non délocalisables.

Axe 1

Proposition 1 :

La nécessité de simplifier la charge administrative des entreprises est une évidence : la complexité des documents et le temps que les acteurs économiques doivent y consacrer est trop importante, surtout dans un secteur comme celui de la forêt, où la part des TPE est très importante. Notre programme prévoit une refonte globale du système fiscal qui sera l'occasion de cette simplification.

Concernant la fiscalité des entreprises, notre souci est celui de la juste répartition de la contribution des entreprises présentes sur le territoire français. Pour lutter contre l'évasion fiscale, nous instaurerons un impôt universel basant la taxation des entreprises sur l'activité effectivement réalisée en France. L'impôt sur les sociétés sera rendu progressif selon les bénéfices, et modulé selon l'usage des bénéfices pour encourager l'investissement en France et pénaliser le versement de dividendes. Ainsi, les TPE/PME qui investissent seront doublement favorisées sur les multinationales qui privilégient les dividendes, à l'inverse de la logique actuelle qui conduit à ce que les TPE/PME aient un taux effectif d'impôt sur les sociétés de près de 6 points supérieurs à celui des multinationales.

Notre logique concernant les cotisations sociales est la même : plutôt que de soustraire des recettes à la Sécurité sociale, nous préférons réduire les dépenses liées à l'inégalité de traitement entre les entreprises et le report par certaines sur la collectivité de coûts environnementaux, sanitaires et sociaux de leurs modes de production. Ainsi :

- nous mettrons fin au travail détaché afin de répartir plus justement le paiement des cotisations.
- en garantissant à tous, grâce à la bifurcation écologique, une alimentation, un air, une eau saines, nous diminuerons les dépenses de santé, considérablement alourdies aujourd'hui

pour en savoir plus sur notre campagne
rendez-vous sur **MELENCHON2022.fr**



MELENCHON2022.FR

par la prise en charge de pathologies liées à des modes de production destructeurs de la planète, humains compris (obésité, maladies cardiovasculaires, cancers, etc.).

- nous créerons une caisse de péréquation inter-entreprises où chaque entreprise cotisera en fonction de ses bénéfices et recevra en fonction des salaires qu'elle verse, pour assurer l'égalité.

Pour soutenir les entreprises de la filière, il faut mettre fin aux freins qui entravent les capacités de production des entreprises et, particulièrement dans la filière bois :

- la difficulté à moderniser les équipements de production, surtout pour les TPE-PME : leur acquisition doit être aidée dans le cadre d'une reconstruction planifiée de la filière (relocalisation, continuité des process de transformation).
- les équipements seront en outre rendus plus accessibles par la reconstruction d'une filière de machines-outils. Il n'est pas admissible que dans un grand pays forestier, les acteurs de la filière soient contraints d'importer des outils et machines trop chères, de surcroît pas toujours adaptées à l'exploitation de la forêt française.
- la difficulté à recruter : les métiers de la foresterie sont méconnus, difficiles (l'espérance des bûcherons est de 62,5 ans) et très mal rémunérés. Nous agissons pour que la foresterie et général et sa filière bois trouvent sans problème le personnel qualifié nécessaire à leurs activités. Par exemple, nous créerons des centres polytechniques dédiés aux métiers de la forêt et à la transformation de ses produits, du CAP à la licence.
- les incertitudes : ce sont celles des commandes, d'abord. Les produits issus de la forêt seront soutenus par la commande publique et le protectionnisme solidaire et écologique qui mettra fin aux importations massives de produits issus de pratiques environnementales ou sociales contraires à la règle verte que nous souhaitons instaurer : ne pas prendre à la planète plus qu'elle ne peut reconstituer.

Proposition 2 :

Outre les mesures citées plus haut de protection de la filière face à une concurrence étrangère déloyale sur les produits bois transformés, puisque liée à des économies réalisées au détriment du climat, de la biodiversité, de la santé des travailleurs et des populations, nous sécuriserons l'approvisionnement des entreprises de la filière par :

- la fin de pratiques forestières industrielles risquées (les monocultures intensives sujettes aux aléas climatiques et aux proliférations de ravageurs, notamment)
- la valorisation des bois locaux, l'embauche de personnes qualifiées pour le tri des bois, la normalisation.

Proposition 3 :

L'optimisation de la production existante et de la taille des entreprises qui y contribuent au plus près des besoins de la population est pour nous une priorité. Elle doit être cohérente avec la

pour en savoir plus sur notre campagne
rendez-vous sur **MELENCHON2022.fr**



[MELENCHON2022.FR](https://melechon2022.fr)

nécessité de réduire notre empreinte carbone. La centralisation de la production, les mégaprojets qui entraînent, outre la mise en danger de la ressource, une augmentation des transports et des coûts d'infrastructures, vont à l'encontre de ces objectifs.

Nous favoriserons donc les circuits courts, ré-orienterons les financements massifs au bois énergie vers le bois d'œuvre de haute qualité technologique et vers l'installation de nouvelles entreprises s'intégrant dans les filières locales, pour encourager la diversification des activités liées à la forêt.

Nous favoriserons les plus petites entreprises selon les modèles sociaux et environnementaux vertueux (sociétés coopératives, ESS, « bio » du bois pour un moindre impact sur les sols, la biodiversité, les paysages).

Proposition 4 :

Nous sommes favorables à l'élargissement de la prise en compte du stockage du carbone et à la promotion de l'emploi du bois sous différentes formes dans la construction. Les architectes, constructeurs bois, charpentiers doivent être mobilisés pour contribuer à une meilleure utilisation du bois et de ses produits dérivés dans la construction.

Proposition 5 :

Nous y sommes évidemment favorables (v. de plus réponse à la proposition 1). Cette mesure ne concerne pas seulement, pour nous, le secteur du bâtiment, mais aussi les produits manufacturés. La relocalisation de la filière forêt-bois, dont le déficit commercial est abyssal, est pour nous une priorité absolue.

Proposition 6 :

Nous sommes favorables à cette mesure, qui :

- est fortement créatrice d'emplois locaux rendus attractif par le haut niveau de qualification requis (création, design, innovation)
- est créatrice d'emplois diversifiés, répondant aux besoins de la population aujourd'hui massivement approvisionnée par des produits de qualité médiocre lorsqu'ils sont abordables, des importations et/ou le recours aux matériaux plastiques (emballages)
- permettra de valoriser et faire conserver les essences dites pour l'instant « minorités, secondaires, d'accompagnement » à forte valeur écologique (accueil d'une biodiversité spécifique par exemple chez les insectes, très liés à des essences en particulier)
- permettra de valoriser les essences autochtones (pin sylvestre, hêtre en montagne...)
- évitera la recherche absolue de financements et de programmes pour les plantations par substitution.

Proposition 7 :

pour en savoir plus sur notre campagne
rendez-vous sur [MELENCHON2022.fr](https://melechon2022.fr)



MELENCHON2022.FR

Nous sommes opposés à cette mesure, qui ne correspond pas au mieux disant écologique recherché pour l'utilisation de la ressource et présente un impact global écologique défavorable.

Proposition 8 :

L'impérative bifurcation écologique oblige à hiérarchiser les usages du bois.

Le bois comme énergie doit être limité aux circuits courts. Il n'est pas neutre en carbone (cf. expertise européenne de FERN).

Plutôt que nous orienter vers une production croissante d'énergie insupportable pour la ressource et le climat, nous investirons massivement vers la sobriété énergétique, notamment par l'isolation de 700 000 logements par an, à laquelle la filière-bois peut amplement contribuer.

Axe 2

Proposition 9 :

L'adaptation des forêts face au changement climatique est un pilier du programme écologique de notre mouvement. Pour en assurer la résilience, nous nous appuyons sur un service public des forêts reconstruit, doté d'observateurs de terrain et d'une recherche opérationnelle.

Proposition 10 :

Le renouvellement des forêts en impasse sanitaire doit être accompagné lorsque la situation de catastrophe est avérée.

Les itinéraires de renouvellement sous couvert, avec forte part de recrû naturel, doivent cependant devenir l'itinéraire privilégié : ils minorent le risque écologique (bouleversement des écosystèmes) et économique (aléas climatiques de plus en plus fréquents, destructeurs de plantations, donc des investissements...).

La gestion forestière en couvert continu, d'essences variées et d'âges divers, permet la plus grande résilience. Elle nécessite un plus grand nombre de personnes expertes des territoires pour assurer la surveillance et la gestion (personnel du DSF, gestionnaires publics et privés). Des forêts diversifiées requièrent des observations plus nombreuses, plus fines, un traitement plus irrégulier. Nous y pourrions.

Proposition 11 :

pour en savoir plus sur notre campagne
rendez-vous sur **MELENCHON2022.fr**



MELENCHON2022.FR

Nous sommes favorables à cette proposition, dans le but d'une surveillance renforcée aidant la recherche et la protection des écosystèmes forestiers, non leur industrialisation ou leur modification à marche forcée.

Proposition 12 :

Nous sommes favorables à cette proposition.

Le renforcement de nos moyens de lutte contre les incendies en forêt, notoirement insuffisants (voir le rapport alarmant du Sénat rendu en 2019), est particulièrement urgent. Notre pays a besoin de personnel, de matériels plus nombreux et modernisés. Nous devons renforcer et non affaiblir la portée réglementaire des plans de gestion avec une dimension de gestion prévisionnelle des aléas.

Nous sommes également favorables à la création d'une force méditerranéenne d'intervention et de sécurité civile pour lutter contre les incendies de façon coordonnée et solidaire.

Proposition 13 :

Nous sommes favorables à cette proposition, qui nécessite un engagement clair de l'État au niveau des plans de chasse et de l'efficacité de la régulation.

Le rétablissement de l'équilibre cynégétique sera également favorisé par une gestion forestière globalement respectueuse des habitats naturels permettant d'augmenter la capacité d'accueil du milieu et la recherche d'un équilibre entre le grand gibier et les grands prédateurs.

Proposition 14 :

Il s'agira de sécuriser avant tout. L'enjeu n'est pas de simplifier mais de redévelopper l'emploi qualifié d'expertise sur le terrain fondant les plans de gestion forestière (privés et publics).

Il faut en outre introduire dans les documents de gestion durable des engagements pour la biodiversité, notamment les gros bois morts, les arbres vivants de très gros diamètre, le placement en libre évolution, sans que le propriétaire ne soit pénalisé.

Axe 3

Proposition 15 :

L'attractivité des métiers de la filière forêt-bois doit effectivement être renforcée, y compris par les salaires, la formation, la cessation anticipée d'activité.

pour en savoir plus sur notre campagne
rendez-vous sur **MELENCHON2022.fr**



MELENCHON2022.FR

La mécanisation permet dans certains cas d'améliorer les conditions de travail ou, lorsqu'elle est légère, de limiter l'impact sur les sols, la biodiversité et les paysages. Mais elle ne doit pas être considérée comme l'unique voie.

La valorisation du travail manuel et des méthodes de sylviculture douce y participent tout autant, sans entraîner l'endettement lié aux investissements mécaniques (le développement des circuits courts permet, par exemple, celui du travail animal et du sylvopastoralisme).

Proposition 16 :

Nous sommes favorables à cette proposition.

Proposition 17 :

C'est tout l'enseignement professionnel qu'il faut développer avec des formations diversifiées, accessibles à toutes, des diplômes équivalents quel que soit l'endroit où ils ont été obtenus, le financement des études par une allocation suffisante. Nous le ferons :

- par la création de centres polytechniques professionnels
- le rétablissement de l'encadrement de la création de centres de formation des apprentis (CFA) sous l'autorité des régions
- l'interdiction des diplômes privés professionnels
- la protection des cursus courts dans l'enseignement supérieur et l'encouragement de la poursuite d'études après un bac professionnel ou technologique (BTS, DUT, licences professionnelles...)
- la structuration des filières professionnelles, comme celles de la foresterie et du bois, qui répondent aux besoins en main-d'œuvre de la bifurcation écologique
- l'accès et la gratuité des places d'internat aux étudiants et apprentis mineurs sous condition de ressources et pour les plus éloignés des lieux d'apprentissage, ce qui permettra notamment d'attirer des jeunes urbains dans les formations de la filière-bois.

Nous vous invitons à consulter notre [plan consacré au développement des qualifications nécessaires à la bifurcation écologique](#) qui détaille ces questions.

Proposition 18 :

Notre programme propose de renforcer l'enseignement dans des établissements publics et de lui réserver la taxe d'apprentissage.

Proposition 19 :

Les entreprises de la filière recruteront plus facilement si les emplois proposés sont plus attractifs. Les difficultés de recrutement ne seront pas résolues uniquement par la communication. Cela passe notamment :

pour en savoir plus sur notre campagne
rendez-vous sur **MELENCHON2022.fr**



[MELENCHON2022.FR](https://melechon2022.fr)

- de la part des entreprises, par la revalorisation de salaires et de bonnes conditions de travail. Elles pourront être aidées dans leurs efforts de communication par la mise en avant de leur contribution à la lutte contre le bouleversement climatique et aux formations qui s'y rapportent (référentiel bois-terre-paille).
- de la part de l'État par l'organisation de l'accès aux formations, la possibilité d'évoluer et de se former tout au long de la carrière et un aménagement du territoire pour que les lieux de production de la filière, souvent ruraux, soient attractifs (environnement préservé, accessibilité, services publics, etc.).

Axe 4

Proposition 20

Nous souhaitons plutôt redonner des moyens aux techniciens forestiers publics et privés (cf. « À l'école de la forêt »), en y associant des professionnels de la filière défrayés pour ce faire.

Proposition 21 :

Nous sommes évidemment favorables à la structuration du débat entre les acteurs de la filière et les collectifs citoyens. La représentativité de ces derniers, fonction de leur implication locale, devra être également renforcée dans les institutions décisionnaires des politiques forestières locales.

Proposition 22 :

Les centres polytechniques professionnels que nous ouvrirons, formant du CAP à la licence professionnelle associeront les lycées professionnels, les universités et les centres de recherche, pour assurer les qualifications à tous les niveaux requis pour la bifurcation écologique.

Ces centres seront aussi ouverts à la formation continue, permettront la validation des acquis de l'expérience et le partage des connaissances avec les citoyen·nes et acteurs de la forêt.

Proposition 23 :

La formation des élus locaux à la gestion forestière et plus globalement aux enjeux de la forêt est aujourd'hui très insuffisante.

Nous approuvons l'initiative d'un réseau d'élus locaux formés sur leur territoire. C'est la vocation des communes forestières de l'organiser. La mise en œuvre des formations peut être effectuée par des agents publics.

pour en savoir plus sur notre campagne
rendez-vous sur [MELENCHON2022.fr](https://melechon2022.fr)

ANNEXE 3 – LES PROGRAMMES DES PRINCIPAUX CANDIDATS SUR LE BOIS, LA FORÊT ET L'INDUSTRIE

/// EMMANUEL MACRON

Forêt / Bois :

- Planter 140 millions d'arbres d'ici la fin de la décennie, soit 2 arbres par français.

Industrie / Économie :

- Acheter local, plutôt que d'acheter toujours moins cher, pour développer l'innovation et les filières françaises.
- Supprimer la CVAE pour toutes les entreprises.
- Soutenir des projets majeurs pour l'avenir tels que les mini-lanceurs spatiaux, les biomédicaments, les réacteurs nucléaires etc.
- Faire dépendre obligatoirement la rémunération des dirigeants des grandes entreprises du respect des objectifs environnementaux et sociaux de l'entreprise.
- Avoir obligatoirement un dispositif de partage des profits (prime « Macron » ou participation ou intéressement) dans les entreprises qui versent des dividendes.
- Baisser les charges pour les indépendants : le revenu augmentera de 550€/an quand on gagne l'équivalent du SMIC.
- Aucun impôt sur les successions jusqu'à 150 000€ par enfant, aucun impôt jusqu'à 100 000€ transmis aux autres membres de la famille (petits-enfants, neveux, nièces, etc.)
- Tripler la prime « Macron », sans charges, ni impôts.

Environnement :

- Faire dépendre obligatoirement la rémunération des dirigeants de grandes entreprises du respect des objectifs environnementaux et sociaux de l'entreprise
- 700 000 logements rénovés chaque année pour réduire la facture et protéger notre planète.
- La possibilité pour le plus grand nombre d'avoir un véhicule électrique ou hybride à moindre coût.
- Multiplier par 10 notre puissance solaire.
- Investir pour devenir leader de l'hydrogène vert.
- Bâtir une filière française de production des énergies renouvelables.
- Poursuivre la construction de 6 premières centrales nucléaires nouvelle génération.
- Imposer une taxe carbone aux frontières pour éviter la concurrence déloyale et faire respecter les normes sanitaires et environnementales françaises.

/// MARINE LE PEN

Industrie / Entreprise :

- Donner la priorité aux PME pour les marchés publics, en supprimer la cotisation CFE qui pénalise les PME-TPE locale et les impôts de production qui nuisent à la relocalisation.
- Permettre aux entreprises une hausse des salaires de 10 % (jusqu'à 3 SMIC) en exonérant cette augmentation de cotisations patronales.
- Un étiquetage plus clair en faveur du « fabriqué en France ».
- Créer un chèque-formation mensuel de 200 à 300 euros pour les apprentis, alternants et leurs employeurs
- Exonérer d'impôt sur les sociétés les entrepreneurs de moins de 30 ans pendant les 5 premières années
- Suppression du « travail détaché »
- Supprimer l'impôt sur les sociétés pour les moins de 30 ans pendant les 5 premières années pour éviter leur départ à l'étranger.

Économie / Fiscalité :

- Lancer « un grand emprunt national rémunéré à 2% » pour financer des investissements
- Instituer une part fiscale complète dès le deuxième enfant
- Défisicaliser les donations jusqu'à 100.000 euros par enfant tous les dix ans
- Garder le principe d'une flat tax à 30 % sur les revenus du capital, avec un plafonnement à 60.000 € des revenus financiers.
- Suppression de l'Impôt sur la fortune immobilière
- Maintien du taux des prélèvements sociaux à 17,2%.
- Baisser la TVA à 5,5% sur le carburant et l'énergie.
- Créer un « fond souverain français » pour augmenter la rémunération de l'épargne des français et l'orienter vers des secteurs stratégiques de l'innovation.
- Exonérer d'impôt sur le revenu les jeunes jusqu'à 30 ans
- Réindexer les retraites sur l'inflation

Environnement / Climat

- Moratoire sur l'éolien et le solaire
- Les énergies vertes feront l'objet d'investissements soutenus. Le biogaz, la géothermie, l'hydrogène prendront peu à peu leur place dans le mix énergétique, aux côtés d'énergies renouvelables.
- Aide au maintien de la biodiversité et des paysages ruraux par prime à l'exploitation pour maintien ou restauration des haies, des surfaces humides, des bois et bocages comme des autres puits de carbone.
- Revenu écologique pour tout exploitant respectant un engagement « Nature Environnement »
- Obligation des collectivités de réhabiliter des friches industrielles
- Les Primes à l'Aménagement du Territoire seront rétablies afin d'inciter entreprises, services et commerces à s'installer dans les zones rurales désertées
- Grâce au nucléaire, renforcement réseau de distribution électrique actuel pour répondre aux besoins des véhicules électriques
- Aucun produit agricole ne pourra être vendu en France s'il ne respecte pas les normes imposées aux producteurs français
- La réparabilité de tout bien d'équipement ou d'usage doit devenir un critère d'achat, et l'étiquetage doit y inciter
- Fiscalité réduite pour les ventes d'objets de seconde main et pour les services de réparation ou remise en état d'objets usagés, le potentiel de création
- Tri et retraitement des déchets seront traités comme une ressource stratégique
- La capacité de traitement illimitée du « big data » permet de mettre à disposition du client, par simple lecture du QR code, tout ce qu'il peut désirer connaître sur la société productrice, le mode de production, d'élevage, d'abattage, les circuits de distribution
- Traçabilité intégral exigée, développement des appellations d'origines et des garanties d'origines territoriales
- Création des formations professionnelles et des unités de recherche sur les métiers de la transition écologique
- Cycle complet de formation pour tous les membres de la fonction publique, formation à la transition écologique, à la protection du cadre de vie et de la biodiversité, formation à la priorité écologique et à la promotion des biens communs des citoyens

Commentaire d'ONG :

« Dans sa lettre Marine Le Pen, malgré une longue introduction sur les liens entre énergie et société dans l'histoire et les contraintes actuelles, la candidate FN récuse la nécessité de rechercher une organisation économique moins consommatrice en énergie et en matière. L'impasse sur la sobriété et l'efficacité d'une part et d'autre part le manque d'argumentation opérationnelle à l'appui du discours volontariste concernant l'industrie, notamment dans le registre du développement du nucléaire et dans celui du pilotage des besoins en emplois et en compétences, empêchent d'évaluer positivement la crédibilité de la stratégie proposée. »

/// JEAN-LUC MÉLENCHON

Forêt / Bois :

Il déclare s'opposer à l'industrialisation et à la marchandisation de la forêt. Il souhaite protéger ceux qui s'en occupent au quotidien, tels les agents de l'Office national des forêts (ONF). Il estime que le développement d'une filière bois française soutenable et créatrice d'emplois est possible. Dans le détail, il propose de :

- Augmenter les moyens humains et financiers de l'Office national des forêts et stopper sa privatisation pour lui permettre d'assurer ses missions y compris d'accueil du public
- Inciter à la création de coopératives de petits producteurs et au groupement de la gestion de parcelles forestières privées
- Améliorer les conditions de travail des forestiers : interdire le travail détaché, augmenter les salaires des forestiers, préserver le droit à la retraite anticipée
- Augmenter la part des forêts publiques notamment par la création d'un droit de préemption publique avec des budgets suffisants et la réquisition des parcelles abandonnées
- Favoriser la diversification en essences et en âges pour des forêts résilientes au changement climatique
- Reconstruire tout le secteur de la transformation du bois avec l'objectif de diversifier les essences et de développer les circuits courts, en mettant en place une formation professionnelle publique
- Rétablir des scieries et encadrer les exportations de bois
- Encadrer l'usage du bois dans la production d'énergie et favoriser son usage durable dans la construction
- Laisser au niveau national 25% de la surface de la forêt française en libre évolution
- Rompre avec les accords commerciaux participant de l'augmentation de la déforestation importée
- Assurer une traçabilité complète des importations afin de bannir de la commande publique celles liées à la déforestation et contraindre les entreprises à exclure ces produits de leurs approvisionnements
- Accroître la coopération internationale afin de lutter contre les pratiques illégales qui détruisent les forêts (trafic de bois, orpaillage et mines)
- Renforcer les moyens humains et matériels de lutte contre les feux de forêt

- Reconstituer de manière durable nos capacités productives de bois et les fixer au plus près des massifs forestiers : sciage, menuiserie (meubles, charpentes, constructions écologiques), production de panneaux, cartons et pâtes à papier
- Développer une filière d'écoconstruction en matériaux biosourcés (dont bois, terre, paille)

Industrie / Économie :

- Créer une Agence pour les relocalisations dépendant du Conseil à la planification écologique, chargée de recenser les secteurs industriels indispensables à la souveraineté nationale et à la bifurcation écologique, et établir un plan de relocalisation pour chaque filière ou production stratégique identifiée.
- Créer une autorité de sûreté indépendante des risques industriels, augmenter le nombre d'inspecteurs des ICPE et augmenter le seuil de l'amende maximale pour les ICPE à 500 000 euros.
- Réviser le Code des marchés publics pour favoriser les entreprises sociales et solidaires, écologiques et locales.
- Instaurer une taxe kilométrique aux frontières de la France pour dissuader les délocalisations et l'importation de produits trop éloignés et exiger un dépôt de garantie préalable auprès de la Banque de France en contrepartie d'un investissement étranger dans le pays.
- Faire adopter des mesures anti-dumping d'urgence sur les industries stratégiques, et augmenter immédiatement les droits de douane pour les pays aux droits sociaux limités.
- Augmenter les salaires et réduire les inégalités salariales dans l'entreprise.
- Interdire aux entreprises de distribuer un montant de dividendes supérieur à leurs bénéfices.
- Mettre fin à la cotation continue des entreprises en Bourse et moduler les droits de vote des actionnaires selon la durée d'engagement dans l'entreprise.
- Mettre fin au monopole de la parole des patrons par le Medef et fonder la représentativité des organisations patronales sur la base d'élections des chefs d'entreprise, comme c'est le cas pour les syndicats de salariés.
- Instaurer un quota maximal de contrats précaires dans les entreprises : 10 % pour les petites et moyennes entreprises (PME), 5 % pour les grandes entreprises.
- Instaurer un impôt universel sur les entreprises et les revenus des particuliers pour lutter contre l'évasion fiscale.
- Interdire les licenciements boursiers et le versement de dividendes dans les entreprises qui ont recours à des licenciements économiques.
- Instaurer un revenu maximum autorisé (20 fois le revenu médian, soit 430 000 euros de revenus annuels)

Environnement :

- Assurer l'isolation d'au moins 700 000 logements par an.
- Ne prolonger aucun réacteur nucléaire au-delà de 30 ans.
- Plus que doubler l'éolien : 18 500 éoliennes en 2050.
- Créer un Conseil à la planification écologique.
- Empêcher le droit de propriété privée de prévaloir sur la protection de l'eau, de l'air, de l'alimentation, du vivant, de la santé et de l'énergie.
- Lancer un plan massif de 200 milliards d'euros d'investissements écologiquement et socialement utiles.
- Lutter contre l'artificialisation des sols
- Relever les ambitions climatiques de la France : baisser de 65 % des émissions en 2030.

Économie circulaire :

- Interdire le plastique à usage unique
- Créer un service public de la réparation et du réemploi, avec la mise en place de formations pour certains métiers.
- Rendre obligatoire le recyclage, l'écoconception des produits afin de limiter l'utilisation de ressources non-renouvelables, et la disponibilité de pièces de rechange
- Faire reculer la publicité dans l'espace public, interdire le dépôt de prospectus
- Créer un réseau national de déchèterie/recyclage

Commentaire d'ONG :

Selon *L'Affaire du siècle*, Jean-Luc Mélenchon arrive en 2^{ème} position du classement effectué par le groupement d'ONG qui considère que son programme est en phase avec les objectifs climatiques de la France.

/// ÉRIC ZEMMOUR

Forêt / Bois :

- S'attaquer à l'exportation de bois brut n'ayant subi aucune transformation.
- Favoriser cette transformation sur le sol français par la baisse des impôts de production.
- Créer un fonds de reboisement et d'adaptation au changement climatique pour une gestion stratégique et responsable de nos forêts.
- Mettre en place une stratégie forestière nationale afin de mieux exploiter notre forêt.

Industrie / Économie :

- Créer un ministère dédié à l'Industrie.
- Réindustrialiser et de baisser les charges de production, et de réorienter les fonds publics destinés à la politique de la ville vers les campagnes.
- Proposer la création de zones franches industrielles dans les régions touchées par la désindustrialisation.
- Mettre en place un index senior, sur le modèle de l'index égalité hommes femmes, afin d'encourager les entreprises à maintenir les seniors dans l'emploi.
- Lutter contre les délocalisations d'emplois de services en pénalisant les entreprises qui y ont recours dans l'attribution des marchés publics.
- Favoriser les embauches en exonérant de cotisations patronales toute petite entreprise de moins de 11 salariés pour deux embauches en CDI, pendant 2 ans.
- Privilégier l'emploi, les artisans et les commerçants de centres-villes et de villages en interdisant la construction de nouvelles grandes surfaces et zones commerciales à l'entrée des villes.
- Recréer de l'activité dans les petites et moyennes villes en délocalisant des bassins d'emploi publics vers les zones rurales et en favorisant le télétravail dans les administrations centrales.
- Protéger nos entreprises et producteurs de la concurrence déloyale en mettant fin à la surtransposition dans le droit français des règles européennes.
- Permettre aux chefs d'entreprises de récompenser leurs salariés en instaurant une prime Zéro Charges (patronales et salariales) pouvant s'élever jusqu'à trois fois le salaire net mensuel.
- Revenir pleinement au principe vertueux « Travailler plus pour gagner plus » en exonérant totalement d'impôts et de charges sociales les heures supplémentaires.
- Rémunérer les salariés qui participent à la création de richesses de leur entreprise en défiscalisant et en simplifiant la prime de participation des salariés (exonération de l'Impôt sur le Revenu, de la CSG, de la CRDS), tout en élargissant ce dispositif à toutes les sociétés de plus de 11 salariés (contre 50 actuellement).
- Relever le seuil de 50 à 250 salariés pour l'obligation de consultation du Comité social et économique (CSE), tout en maintenant les œuvres sociales et culturelles pour les entreprises d'au moins 50 salariés.
- Permettre à tous les salaires allant du SMIC à 2000 euros de toucher l'équivalent d'un 13ème mois par la baisse dégressive de la CSG.
- Permettre aux chefs d'entreprises de verser aux salariés une prime « zéro charges » (patronales et salariales) pouvant aller jusqu'à 3 fois le salaire net.
- Baisser le taux d'impôts sur les sociétés à 15%, pour les petites et moyennes entreprises, artisans, commerçants et agriculteurs : jusqu'à 300 000 euros de bénéfices.
- Exonérer totalement d'impôts et de charges sociales les heures supplémentaires.

Environnement :

- En finir avec les passoires thermiques en investissant dans l'isolation des bâtiments résidentiels et tertiaires.
- Stopper la fermeture des 12 réacteurs nucléaires annoncée pour 2030.
- Mettre fin au projet Hercule.
- Interdire tout nouveau projet de construction d'éoliennes et geler les projets en cours.
- Soutenir le déploiement de la filière hydrogène.

Commentaire d'ONG :

L'approche mise en avant par Éric Zemmour dans sa lettre au [Shift Project](#) apparaît fragmentaire et confuse. Sur plusieurs sujets fondamentaux, il s'en tient à des intentions rarement assorties d'objectifs spécifiques, hormis concernant le nucléaire. S'il affirme adhérer au principe de certaines notions importantes, comme la sobriété ou les circuits courts, celles-ci ne sont pas traduites sous forme de mesures opérationnelles explicites.

/// VALÉRIE PÉCRESSE

Forêt / Bois :

- Elle plaide pour une « vraie » filière bois avec un fonds national forestier de 150 millions d'euros par an.

Industrie / Économie :

- Propose d'investir 1 milliard d'euros supplémentaire pour la recherche fondamentale et les innovations stratégiques.
- Renforcer l'industrie de la défense et veut faire des champions nationaux et européens dans les industries du futur (véhicules autonomes, intelligence artificielle, industrie spatiale, batterie du futur etc).
- Hausse du salaire net de 10 % en 5 ans pour tous ceux qui gagnent moins de 2 800 € nets/mois ; cela représente au moins 500 euros de plus par an en 2023.
- Possibilité de convertir les RTT en salaire, sans charge et sans limite.

- Développer l'intéressement et la participation pour en faire un « véritable dividende salarié ».
- Liberté de négocier le temps de travail par entreprise, avec recours possible au référendum en l'absence d'accord, pour sortir des 35 heures.
- 10 milliards de baisse des impôts de production pour les entreprises.
- Supprimer la cotisation vieillesse salarié de 8,3% du salaire net jusqu'à 2,2 SMIC.

Environnement :

- Créer une réserve écologique citoyenne pour nettoyer les espaces naturels.
- Classer 10% du territoire métropolitain en zone de forte protection.
- Lancer un grand plan de l'hydrogène propre.
- Relancer le nucléaire comme énergie décarbonnée.
- Créer un livret vert, issu de la fusion entre le livre Développement durable et le livret A : il permettra de financer la transition écologique à hauteur de 120 milliards.
- Transformer le livret jeune en livret jeune vert avec une augmentation de son plafond jusqu'à 10 000 euros, contre 1 600 euros aujourd'hui et orienter les placements vers des investissements verts.

La stratégie de décarbonation présentée par Valérie Pécresse dans sa lettre au [Shift Project](#) liste un certain nombre de leviers d'action, mais souvent sans fournir une appréciation du potentiel et des limites de ces leviers, ni décrire le principe et les modalités de gouvernance. Il est difficile d'en déduire la manière dont la stratégie pourra s'articuler.

/// YANNICK JADOT

Forêt / Bois :

- Sanctuariser 10% des forêt et les laisser en libre évolution.
- Favoriser une sylviculture qui veille à la régénération naturelle des forêts en interdisant les coupes rases dans les vieilles forêts et en les limitant à 1ha dans les plantations.
- Renforcer les moyens et réorienter la mission de l'Office national des forêts vers la protection.

Industrie / Économie :

- Construire une nouvelle industrie orientée au service de la transition climatique.
- Propose la création de fonds de relocalisation et de réindustrialisation dans chaque région, qui seraient abondés par le transfert d'une partie des impôts de production.
- Propose un plan d'investissement de 25 milliards d'euros à destination des filières d'avenir. Les aides apportées par l'État seront adressées aux entreprises en fonction de leur action climatique.
- Créer un impôt climatique sur la fortune (patrimoines supérieurs à 2 millions d'euros)
- Baisser la TVA sur les produits et services écologiques.
- Créer un bonus-malus climatique dans la fiscalité des entreprises en fonctions de la nature des activités.

Environnement :

- Créer un « grand ministère économie-énergie-climat », en démantelant Bercy, avec, d'un côté, l'économie qui intégrera les enjeux de conversion écologique et, de l'autre côté, le budget, rattaché à la Première ministre.
- Débloquer tous les projets éoliens, photovoltaïques et biométhane aujourd'hui en liste d'attente.
- Mettre en place un plan d'urgence pour la rénovation thermique des logements avant l'hiver 2023.
- Inscrire la protection du climat dans la Constitution.
- Reconnaître les droits fondamentaux des animaux.
- Sortir du nucléaire.
- Déployer 3 000 éoliennes et 340 km² de panneaux solaires d'ici 2027.
- Développer une grande filière de la rénovation avec comme objectif la création de 200 000 emplois.
- Nationaliser EDF.

Commentaire d'ONG :

Selon [L'Affaire du siècle](#), Yannick Jadot, arrive en 1^{ère} position du classement effectué par le groupement d'ONG qui considère que son programme est en phase avec les objectifs climatiques de la France.

La stratégie présentée par Yannick Jadot dans sa lettre au [Shift Project](#) décrit des outils de gouvernance potentiellement puissants. Elle liste les impacts les plus forts attendus sur les secteurs visés en termes de décarbonation. L'appréciation des limites de certains leviers d'action clé (rythme de déploiement des renouvelables et besoins afférents en métaux critiques, impacts potentiellement indésirables de la méthanisation), ainsi la description des « contre-mesures » envisagées face à ces limites font défaut. La sobriété est présentée comme décisive. Pourtant ses modalités de mise en œuvre et la mesure de ses impacts ne sont guère explicitées.

/// FABIEN ROUSSEL

Forêt / Bois :

- Il explique qu'avec son programme « les bois et forêts, avec leurs écosystèmes, seront préservés par une gestion durable et la diversité des plantations ». Il souhaite mettre un terme à « la privatisation et à l'hémorragie » de l'Office national des forêts (ONF) en augmentant ses effectifs et ses moyens budgétaires.

Industrie / Économie :

- Mettre en place un moratoire avec effet immédiat sur les délocalisations et par la suite une interdiction totale de délocaliser.
- Augmenter le pouvoir des salariés et de leurs représentants à l'entreprise par un droit d'alerte pour dénoncer les projets de délocalisation, de suppression et de précarisation des emplois.
- Des droits nouveaux pour que les salariés décident dans leurs entreprises.
- Créer un nouvel impôt sur les sociétés en fonction du chiffre d'affaires et des résultats de l'entreprise.
- Rétablir l'impôt sur la fortune. Son montant sera triplé.
- Réduire les impôts directs, tels que la TVA et la taxe inférieure de consommation sur les produits énergétiques.

Dans sa lettre au Shift Project, Fabien Roussel liste des principes et des priorités, et indique des leviers de financement. Mais la description de l'articulation de la stratégie d'ensemble fait défaut. Plusieurs secteurs et problématiques clés ne sont pas mentionnés.

/// ANNE HIDALGO

Forêt / Bois :

- Redonner de l'attractivité à la filière forêt bois en passant par l'emploi.
- Mettre en place un plan de formation des métiers de la filière forêt bois.
- Réforme de l'ONF.

Industrie / Économie :

- Développer une politique industrielle donnant à la France des positions fortes dans l'économie durable de demain.
- Créer un fonds pour la réindustrialisation et l'emploi local doté de 3 Mds € (apportés par l'État, la Banque des territoires, les régions et des investisseurs privés) qui investira dans leur capital. La réindustrialisation de tous les territoires doit se faire autour de quatre piliers : la santé, l'énergie, la mobilité et le numérique. Elle doit être conçue « comme un moteur de la transition écologique de notre pays ».
- Augmenter les salaires : augmenter le SMIC de 15 %, ce qui correspond à 200 euros net de plus par mois.
- Assurer l'égalité réelle des salaires entre femmes et hommes : la liste des entreprises qui persistent à laisser perdurer les discriminations salariales envers les femmes sera rendue publique et des pénalités seront imposées à ces entreprises.
- Baisser les taxes sur les carburants (TVA à 5,5%)
- Exonérer de toute imposition pour chaque Français les sommes perçues par donation ou héritage jusqu'à 300 000 euros.

Environnement :

- Passer de l'économie de la consommation à l'économie de la réparation.
- Créer un Défenseur de l'environnement.
- Reconnaître et punir le crime d'écocide.
- Sortir rapidement du nucléaire.
- Créer un impôt de solidarité sur la fortune climatique et la biodiversité.

Selon Le Shift Project, dans son programme environnemental, les éléments de stratégies opérationnelles mis en avant par la candidate PS apparaissent trop souvent vagues et généraux.

Les commentaires d'ONG sont repris d'éléments publiés par le Shift Project et l'Affaire du siècle.